2024/2025	TC3, TC6 - TP1
BTS SIO	Auteur : Evan Barroca Paccard
1SIOA	Date de rédaction : 13 Septembre 2024

Compte-rendu du TP1

Recenser les traitements sur les données a caractère personnel

Objectifs

• Identifier les risques liés à la collecte, au traitement, au stockage et à la diffusion des données à caractère personnel

Travail a faire:

2024/2025	TC3, TC6 – TP1
BTS SIO	Auteur : Evan Barroca Paccard
1SIOA	Date de rédaction : 13 Septembre 2024

Identifiez les données à caractère personnel liées au processus de fidélisation.

Lors du processus de fidélisation les clients participent a l'enregistrement de diverses informations a caractère personnel ;

- un enregistrement de la communication
- o des informations personnelles comme le nom, le prénom, l'adresse, le numéro de téléphone et le courriel.

Recensez les opérations réalisées sur les données à caractère personnel lors du processus de fidélisation.

Ces informations sont ensuite traitées de différentes façon afin améliorer le processus de fidélisation ;

- l'historique de dates des derniers échanges est consulte
- les informations personnelles du client (mentionnées ci-dessus) sont contrôles avec le client et modifiées au besoin.

2024/2025	TC3, TC6 - TP1
BTS SIO	Auteur : Evan Barroca Paccard
1SIOA	Date de rédaction : 13 Septembre 2024

Registre des activités de traitement

A quoi sert le registre des activités de traitement?

Le registre des activités de traitement sert principalement a permettre aux res ponsables de traitement et aux sous-traitants de référencer les activités de traite ment de données qu'ils effectuent dans le but de garantir la conformité avec la le législation en vigueur et de protéger les droits des individus.

Que doit identifier précisément le registre des activités de traitement ?

Le registre se doit d'identifier de manière précise plusieurs éléments ;

- Les parties prenantes
- Les catégories de données traitées
- A quoi servent ces données
- Qui accede aux données
- A qui sont elles communiques
- Combien de temps sont-elles conserves
- Comment sont-elles sécurises

Quels organismes (entreprises, associations...) ont obligation de tenir un registre des traitements ?

Dans le cadre du RGPD, tout les acteurs que ce soit des organismes prives ou publics et quelle que soit leurs taille, sont obliges de tenir un registre des traitements, des lors qu'ils traitent des données personnelles.

Qui doit tenir le registre?

Le registre doit être tenu par les responsables de traitement ou les sous-traitants eux mêmes. Une personne peut être nome délégué a la protection des donnes et être charge de la tenue du registre.

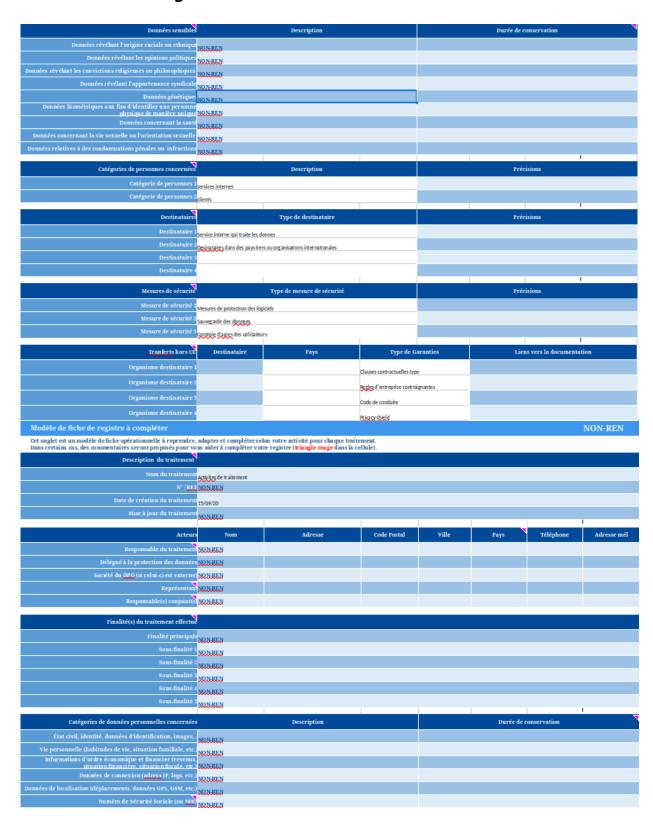
2024/2025	TC3, TC6 - TP1
BTS SIO	Auteur : Evan Barroca Paccard
1SIOA	Date de rédaction : 13 Septembre 2024

Qu'est-ce que le DPD ? Précisez son rôle.

Le Délégué a la Protection des Données (DPD) est une personne interne ou ex terne a l'organisme qui est en charge de la tenue du registre.

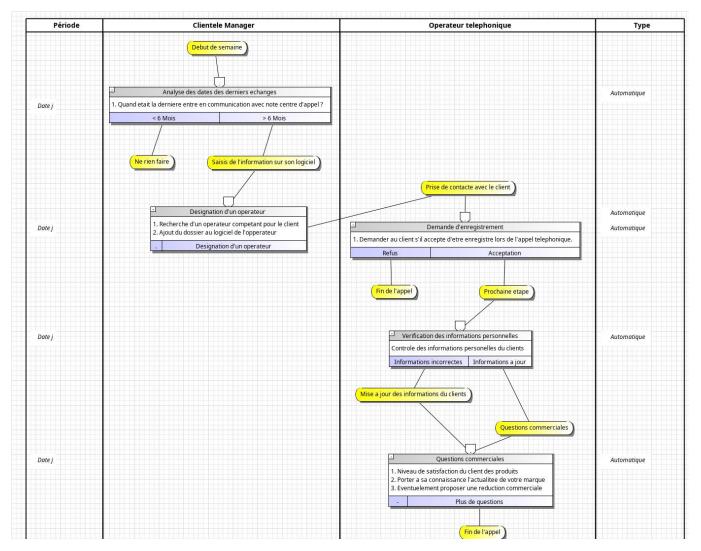
2024/2025	TC3, TC6 - TP1
BTS SIO	Auteur : Evan Barroca Paccard
1SIOA	Date de rédaction : 13 Septembre 2024

À l'aide des documents 2 et 3, complétez le registre numérique des activités de traitement (2e et 3e onglets du document numérique) en tenant compte des réponses apportées aux questions précédentes pour le processus de fidélisation. Registre des activités de traitement : « registre-traitement-CENTRECALL-etudiant.ods »



2024/2025	TC3, TC6 - TP1
BTS SIO	Auteur : Evan Barroca Paccard
1SIOA	Date de rédaction : 13 Septembre 2024

Schématisez le processus de fidélisation en reprenant les éléments de l'entretien avec le directeur de la société ARTEMIS (voir Document 1). Pour cela, vous utiliserez un logiciel adapté, par exemple JMOT.



2024/2025	TC3, TC6 - TP1
BTS SIO	Auteur : Evan Barroca Paccard
1SIOA	Date de rédaction : 13 Septembre 2024

A l'aide des documents 2 et 3, complétez le registre numérique des activités de traitement en tenant compte des réponses apportes aux questions précédentes pour le processus de fidélisation.

